

Un lièvre qui rumine ? Pas possible !

René Péter-Contesse

L'auteur a été l'un des traducteurs de l'Ancien Testament en français courant (FC). Il est l'auteur ou le coauteur de plusieurs Manuels du traducteur : Genèse, Lévitique, Abdias-Michée, Jonas, Ruth et Daniel. Actuellement à la retraite, il réside en Suisse.

Le chapitre 11 du Lévitique, tout comme son parallèle de Deutéronome 14, énumère divers animaux impurs, dont les humains ne doivent par conséquent pas manger la viande.

Pour que la viande d'un animal, d'un quadrupède en l'occurrence, puisse être consommée, cet animal doit présenter deux caractéristiques bien précises :

- il doit avoir des « sabots fendus » en deux parties, et
- il doit « ruminer ».

Il s'agit donc principalement des animaux domestiques suivants : les « bovins », c'est-à-dire les vaches, les « ovins », c'est-à-dire les moutons, et les « caprins », c'est-à-dire les chèvres. Les animaux sauvages tels que les cerfs ou les gazelles entrent aussi dans cette catégorie.

Si un animal ne présente qu'une seule de ces deux caractéristiques, il est impur et sa viande ne doit donc pas être consommée. Voici ce que prescrit Lévitique 11.4-7 (TOB) :

Ainsi, parmi les ruminants et parmi les animaux ayant des sabots, vous ne devez pas manger ceux-ci : le chameau, car il rumine, mais n'a pas de sabots : pour vous il est impur ; le daman, car il rumine, mais n'a pas de sabots : pour vous il est impur ; le lièvre, car il rumine, mais n'a pas de sabots : pour vous il est impur ; le porc, car il a le sabot fendu, mais ne rumine pas : pour vous il est impur.

L'identification de ces quatre espèces d'animaux n'est généralement contestée ni par les spécialistes de l'hébreu, ni par ceux de la zoologie. Pourtant certains croyants sont gênés par la présence dans cette liste d'un « lièvre qui rumine ». Les défenseurs de l'« inerrance de la Bible »¹ affirment donc qu'il doit exister quelque part sur terre un « lièvre qui rumine », mais qu'on ne l'a pas encore identifié. Selon eux, on découvre chaque jour de nouvelles espèces animales inconnues jusqu'alors. Ce n'est qu'une question de temps pour découvrir un jour le fameux « lièvre qui rumine »².

¹ Pour certains chrétiens, la Bible étant « la Parole de Dieu », elle ne peut en aucun cas se tromper dans ce qu'elle déclare.

² Il est intéressant de relever que le daman, un petit mammifère herbivore de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, mais qui n'est pas un ruminant non plus, n'a guère soulevé de problèmes aux yeux des partisans de l'« inerrance de la Bible », du fait qu'il est quasi inconnu dans les pays occidentaux.

Cette façon d'aborder le problème et d'essayer d'y apporter une réponse n'est pas très convaincante. Il en va de même d'autres tentatives proposées par divers traducteurs ou commentateurs de la Bible :

- André Chouraqui³, manifestement gêné par cette mention surprenante, renonce à traduire le mot hébreu et se contente de le transcrire en disant « l'arnèhèt ». C'est là une manière « élégante » de ne pas chercher à résoudre un problème réel ;
- Edouard Dhorme, dans la Bible de la Pléiade, déclare dans une note « C'est par erreur qu'on le (= le lièvre) classe parmi les ruminants » ;
- Pierre Buis et Jacques Leclercq, dans leur commentaire du Deutéronome⁴, parlent d'une « classification zoologique très sommaire, sinon fantaisiste ».

Il y a là un problème que l'on n'a pas le droit de négliger, mais qui doit être abordé sous un autre angle, en vue de proposer des traductions correctes de Lévi 1.4-7 ou de Deut 14.7-8. Il faut considérer divers éléments, dont voici les deux principaux :

Premièrement, les principes de classification des animaux, généralement admis au 20^e siècle sur la base d'observations minutieuses, ne sont pas identiques à ceux qui ont prévalu dans l'Antiquité, ou qui peuvent prévaloir aujourd'hui encore dans des sociétés contemporaines. Les principes d'autrefois ou d'ailleurs sont *différents* de ceux d'il y a dix ou cinquante ans, mais cela ne signifie pas qu'ils soient "fantaisistes" ou qu'ils constituent des "erreurs". Aujourd'hui, en zoologie ou en botanique, le recours au critère du code génétique est susceptible de remettre en question des conceptions qui, hier, étaient tenues pour acquises, sans que pour autant elles aient été fantaisistes.

Deuxièmement, que signifient exactement les deux tournures hébraïques généralement traduites par « ruminer » ? C'est à cette dernière question que je vais essayer de répondre dans les lignes qui suivent.

* * *

On trouve dans l'AT deux expressions synonymes, à savoir *hè"èlâh* (*hag*)*gêrâh*, signifiant « faire (re)monter (de) la nourriture broutée »⁵, et *gârar gêrâh*, « brouter de la nourriture broutée »⁶. Le substantif *gêrâh* ne figure jamais ailleurs dans l'AT. Sa signification est pourtant assurée par le contexte : il s'agit de l'herbe qu'un animal a mangée en broutant, et qu'il « fait remonter » ensuite dans sa bouche pour la mâcher une seconde fois, avant de l'avalier de nouveau et de la digérer. Comme c'est souvent le cas en hébreu, l'expression *gârar gêrâh* combine un verbe et un objet direct de la même racine. Ces deux expressions désignent donc manifestement le même phénomène.

³ *La Bible*, traduite et présentée par André Chouraqui, Desclée de Brouwer, 1989.

⁴ P. Buis et J. Leclercq, *Le Deutéronome*, Sources bibliques, Paris : J. Gabalda, 1963 p. 115.

⁵ Dix emplois, tous dans Lévi 11 et Deut 14.

⁶ Un seul emploi, en Lévi 11.7.

La zoologie moderne a pu étudier en détail le phénomène complexe et la physiologie de la rumination chez certaines espèces animales. Il est évident que les anciens Hébreux et leurs contemporains n'ont jamais eu accès à des connaissances aussi approfondies. Les éleveurs de bétail de l'Antiquité constataient certainement que leurs bêtes, après avoir mangé une bonne quantité d'herbe, se couchaient et mâchaient une seconde fois l'herbe ingurgitée. Ils en déduisaient que l'herbe était « remontée » de leur ventre dans la bouche, pour subir cette seconde mastication. Mais ils en voyaient essentiellement l'aspect extérieur, à savoir, le mouvement longuement répété des mâchoires de l'animal, vache ou chameau par exemple.

En ce temps-là, le lièvre n'avait pas été domestiqué, du fait qu'il était un animal impur dont on ne devait pas manger la chair. Il était par conséquent moins connu que la vache, le mouton ou le chameau. Mais ce que les gens constataient quand ils voyaient un lièvre, c'est que son museau (comme celui du lapin domestique d'aujourd'hui) est presque continuellement en mouvement. De là à conclure que le lièvre mâchait peut-être une seconde fois sa nourriture, il n'y avait qu'un pas qui a pu être facilement franchi.

La même constatation peut être faite en ce qui concerne le daman, d'où son classement, également, dans la catégorie des ruminants, donc des animaux impurs.

* * *

Bien entendu, il ne suffit pas d'avoir correctement compris le sens des deux expressions hébraïques examinées ci-dessus ; il faut savoir comment les traduire. Le problème est délicat, et il n'y a certainement pas de solution simple et évidente, quelle que soit la langue cible.

Si une langue dispose d'un verbe particulier désignant clairement et spécifiquement l'action d'un animal dont la mâchoire est en mouvement régulier lors de la mastication des aliments, il devrait être possible de l'utiliser et de l'appliquer sans difficulté au daman et au lièvre comme au chameau et aux autres « ruminants ».

Si un tel verbe n'est pas disponible, mais qu'il existe un verbe signifiant « ruminer », il sera peut-être inévitable de l'utiliser. Dans ce cas, une note explicative peut s'avérer nécessaire, par exemple : « Les Hébreux considéraient que les lièvres et les damans faisaient partie de la classe des ruminants, car ils voyaient que leur museau est très souvent en mouvement ». Les traducteurs veilleront en tout cas à ne pas recourir à une périphrase descriptive⁷, qui alourdirait le texte, en mettant l'accent sur un aspect qui n'est pas essentiel pour la compréhension globale du passage en question.

⁷ Périphrase du genre : « parmi les animaux qui mâchent une seconde fois la nourriture qu'ils ont fait remonter de leur estomac ».